



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mise en place d'un numéro d'appel d'urgence unique

Question écrite n° 32828

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'intérêt que pourrait représenter la mise en place d'un numéro d'appel d'urgence unique. Dans son discours du 6 octobre 2017, le Président de la République s'était déclaré favorable à ce que le 112 puisse devenir numéro d'appel d'urgence unique et que les Français en situation de détresse pourraient alors composer. Aujourd'hui, il existe 13 numéros d'urgence. La création d'un numéro unique permettrait une meilleure orientation des appels en fonction de la situation décrite et une rapide prise en charge par les forces de sécurité ou de secours. La situation récente liée à l'épidémie de covid-19 n'a fait que confirmer l'intérêt que pourrait avoir ce dispositif. Aussi, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement concernant la mise en place de ce numéro d'appel d'urgence unique, qui serait le 112.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32828

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6785

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)